



Perception des risques d'inondation par les riverains du Rhône

Synthèse du sondage BVA effectué de la frontière suisse à la mer

Octobre 2006



Direction Régionale de l'Environnement

RHÔNE-ALPES BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

✓ Vivre avec le fleuve

Un fleuve apprécié mais pas au centre de la vie des riverains

Le fleuve ne fait pas partie de la vie quotidienne des riverains puisque seulement 14% ont une activité professionnelle ou de loisir en lien avec le Rhône ou ses affluents.

La perception qu'ont les populations riveraines du fleuve est globalement positive mais varie en fonction du lieu d'habitation : 77% des habitants des zones amont et moyen trouvent un avantage à vivre à proximité du fleuve contre seulement 49% en aval.



• Une bonne connaissance historique du fleuve

Si l'aval se distingue des autres secteurs en terme de perception du fleuve, ses habitants ont aussi une meilleure connaissance du fleuve : 81% des riverains aval ont entendu parler des inondations historiques du Rhône depuis 1800, contre 63% des habitants en amont.

72%

de la population interrogée a entendu parler des aménagements du Rhône réalisés depuis 1800, qu'il s'agisse des constructions de digues, des aménagements hydroélectriques ou de la navigation.



Perception et confrontation au risque

• Des inondations plus régulières

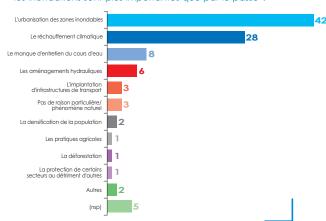
Les habitants cohabitent avec le Rhône et ne perçoivent pas cette proximité comme un inconvénient. 56% des riverains n'ont jamais été touchés personnellement par une inondation. Cependant, 57% des riverains ont le sentiment que les inondations sont plus importantes que par le passé; ce sentiment est accru dans la zone du Rhône aval (67,5%).

L'action de l'homme au cœur de l'augmentation des inondations

L'urbanisation des zones inondables reste le facteur mis en avant par la population interrogée. Cette perception spontanée présente majoritairement des causes humaines à l'accroissement des inondations et peu de références sont faites à des causes naturelles.

Perception spontanée des inondations

Quelle est selon vous la raison principale pour laquelle les inondations sont plus importantes que par le passé ?



Base : jugé les inondations plus importantes (2175)

• Une adhésion aux propositions

Les mesures qui paraissent efficaces aux personnes interrogées sont d'abord :

- cesser de construire en zone inondable ou délocaliser les habitations (69%),
- développer des mesures d'information (48%) et d'alerte (50%).

Une demande toujours récurrente porte sur l'aménagement et le dragage des cours d'eau (50%).

• L'inondation vécue comme un traumatisme

Si les pertes matérielles et financières font partie des éléments posant le plus de problèmes lors d'une inondation (26% des réponses vont dans ce sens), il est aussi important de considérer le choc psychologique qu'elle provoque. L'inondation est vécue comme un traumatisme par les populations.

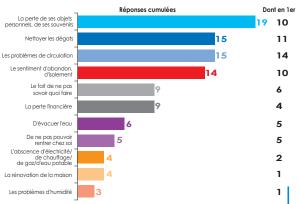


des personnes interrogées ont ressenti un sentiment d'abandon et d'isolement



Les problèmes rencontrés lors de l'inondation (réponses spontanées)

Qu'est-ce qui vous a posé le plus de problème lorsque vous avez été inondé ? En premier ? Et ensuite ?



Base : confronté à une inondation dans son logement (498)

Ce sentiment d'isolement est accentué par les problèmes rencontrés pour se déplacer lors des inondations.

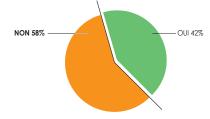
✓ Une culture du risque encore faible

• Une conscience du risque insuffisante

58% des personnes confrontées à une inondation dans leur logement ne savaient pas, avant le sinistre, qu'elles pouvaient être inondées. Seules 22% des personnes habitant dans une commune ayant connu une crue au cours des quinze dernières années pensent être en zone inondable. Ce pourcentage faible indique que les riverains n'ont pas conscience du risque ou qu'ils le sous-estiment. La première information à délivrer est le caractère inondable de la zone d'habitation.

L'information relative au caractère inondable de sa zone d'habitation

Avant de subir pour la première fois une inondation dans votre habitation actuelle, saviez-vous que votre habitation pouvait être inondée ?



Base : confronté à une inondation dans son logement (498)

• Le risque peu pris en compte au quotidien

Les personnes vivant en zone inondable envisagent rarement des mesures pour se protéger.

Les mesures de prévention prises ou envisagées

Personnellement dans votre habitation, avez-vous pris ou envisagez-vous de prendre prochainement des mesures de protection contre les inondations, que ce soit en termes d'aménagement, d'équipement ou d'organisation ?



Base : se déclare en zone inondable (775)

Les raisons avancées sont les suivantes :

- 48% ne se sentent pas concernés,
- 19% pensent que cette situation « reste rare »,
- 10% estiment que ces mesures ne servent à rien. Seulement 5% des personnes évoquent une contrainte financière.

∠L'information : un enjeu majeur

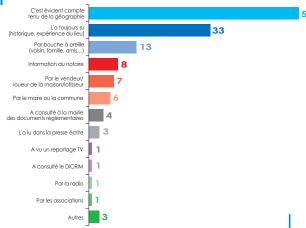
• Un faible niveau d'information

22% des habitants de la vallée se déclarent très mal informés et seulement 7% très bien informés sur les risques d'inondation liés au Rhône, ce qui révèle que des efforts importants sur l'information doivent être réalisés par les pouvoirs publics.

La connaissance du caractère inondable de sa zone ou des mesures à prendre vient rarement des pouvoirs publics : seules 5% des personnes ont consulté des documents officiels (plans de prévention des risques d'inondation (PPRI) ou plan communal de sauvegarde (PCS)). En revanche, 38% déclarent avoir déjà vu des repères de crue.

La connaissance est principalement intuitive ou provient du bouche à oreille local.

Moyens d'information Comment avez-vous su que votre habitation pouvait être inondée ?



Base : se déclare en zone inondable (775)

• Des attentes claires en matière d'information

Les attentes sont fortes pour tous les types d'informations, et principalement les consignes à suivre en cas d'inondation (87%), les zones inondables de la commune (85%), les mesures prévues dans les écoles (83%).

Les habitants de l'aval attendent des informations plus pointues, 42% d'entre eux aimeraient connaître le dispositif de gestion de crise communal ou le plan communal de sauvegarde, car ils sont aussi plus conscients des risques.

✓ Opinion à l'égard des pouvoirs publics

Un sentiment d'inégalité

Ce sentiment s'exprime à travers plusieurs réponses :

- 61% des personnes interrogées pensent que les efforts des pouvoirs publics, pour gérer les problèmes d'inondation, ne sont pas les mêmes sur tous les secteurs géographiaues du Rhône.
- 37% des résidents d'une commune se sentent davantage protégés des inondations que les habitants de certaines communes avoisinantes. Ce pourcentage passe à 42% dans les villes de plus de 200 000 habitants.



des riverains pensent que la protection des agglomérations s'est faite au détriment des communes rurales, pour lesquelles les risques d'inondation ont augmenté.

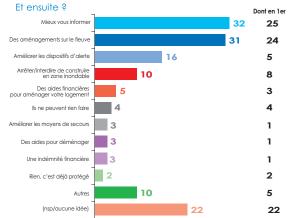


• Des attentes vis-à-vis des pouvoirs publics

Les attentes de la population interrogée ne sont pas d'ordre financier. Elles portent sur un besoin d'information, et sur des choix d'aménagement.

Attentes à l'égard des pouvoirs publics

Que pourraient vous proposer les pouvoirs publics pour qu'il soit plus facile de vivre en zone inondable ? En premier ?



Base : se déclare en zone inondable (775)

Le sondage : un outil au service du Plan Rhône

L'institut BVA a réalisé pour la DIREN de Bassin Rhône-Méditérranée une enquête téléphonique du 30 janvier au 18 février 2006. Les questionnaires ont été soumis à un échantillon représentatif de 3807 personnes habitant dans les communes riveraines du Rhône.

Ce sondage permet d'analyser, de comprendre et d'évaluer la culture du risque de la population rhodanienne afin d'éclairer les actions des pouvoirs publics. Tous les cinq ans, cette étude sera répétée afin d'évaluer l'évolution de cette perception.

• Une politique de développement durable

Cette étude s'inscrit dans un projet de développement durable : **le Plan Rhône**. Ce plan vise à exploiter au mieux le potentiel de ce territoire et à gérer ses contraintes tout en préservant ses richesses environnementales et le cadre de vie de ses habitants.

Les six volets thématiques du Plan Rhône

- Promouvoir la culture rhodanienne, son patrimoine et son identité.
- Concilier la prévention des inondations et les pressions du développement urbain et des activités humaines en zone inondable.
- Garantir la qualité des eaux et le partage de cette ressource, et préserver la biodiversité remarquable du fleuve et de ses annexes.
- Assurer le développement de la production d'énergie dans le respect de l'environnement.
- Gérer la demande exponentielle des déplacements en assurant un équilibre et une complémentarité entre les différents modes de transports.
- Assurer à partir du fleuve et de ses berges le développement d'un tourisme de qualité.

Son volet inondation vise trois objectifs:

- **informer et prévenir les populations** riveraines des risaues d'inondations.
- **réduire les inondations** en maîtrisant le développement du territoire et le phénomène physique,
- réduire la vulnérabilité des riverains en développant une culture du risque.

• Une intervention marquée par la réalité du territoire

Le bassin du Rhône est composé de territoires où la perception, l'histoire et les pratiques d'aménagement sont variées. Trois zones peuvent être distinguées : le Rhône amont, de l'entrée du territoire français à Givors, le Rhône moyen, entre Givors et Montélimar et le Rhône aval, de Montélimar à la mer. Ces territoires présentent des spécificités socio-démographiques et des particularités sur le vécu des inondations.



L'ensemble du sondage est disponible sur le site de la DIREN : www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr dans la rubrique : « Dossiers de la DIREN »

Vous pouvez aussi trouver des compléments d'informations sur la prévention et l'anticipation des inondations et de tous les risques majeurs sur le site www.prim.net

Engagements et premières réalisations

Le partenariat constitué autour du Plan Rhône entre l'Etat, le Comité de bassin Rhône-Méditerranée et les régions PACA, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes, a permis de définir et d'engager un programme d'actions visant à concilier la prévention des inondations et les pressions de développement économique et urbain en zone inondable.

La concertation : une démarche d'écoute

Depuis plus d'un an des comités territoriaux de concertation (CTC) ont été mis en place pour répondre à un besoin de dialogue exprimé par l'ensemble des acteurs du Rhône (Etat, collectivités, maires, associations de riverains, socioprofessionnels, etc.). Ce projet montre la volonté d'avoir une démarche participative et de clarifier l'action publique.

• La doctrine PPRI du Rhône : pour une équité de traitement

Elle permet d'expliciter l'application de la doctrine nationale en l'adaptant au contexte rhodanien. Ses objectifs consistent à préserver les vies humaines, réduire les dommages et les conséquences financières. Il ne s'agit pas d'arrêter toutes les constructions en zones inondables mais de réaliser un développement maîtrisé et cohérent.

Des travaux de protection

Dans le cadre du Plan Rhône, des programmes de travaux sont conçus en fonction des besoins spécifiques de chaque territoire. Les travaux concernent : le renforcement d'ouvrages existants, la construction de digues, l'amélioration de l'écoulement et la diminution de la durée de submersion des zones inondées. Dans la zone avale, le pré-schéma sud est validé pour la partie avale de Beaucaire et sera terminé pour l'ensemble du secteur de Viviers à la mer, fin 2006. Cette démarche devrait s'étendre à l'ensemble du couloir rhodanien dans les prochaines années.

• La réduction de la vulnérabilité au cœur de la prévention

Les acteurs économiques ont une position particulière selon les caractéristiques de leur activité. Des actions sont engagées pour adapter les activités agricoles et des réseaux d'énergie, d'eau, de transport et de télécommunications et les rendre ainsi moins sensibles à l'inondation. Pour les autres activités économiques et les habitations, des mesures vont également être définies.

• La modernisation de l'alerte

Une attente essentielle des populations et des collectivités est de disposer d'une chaîne d'alerte fiable. Les services de prévisions des crues (SPC) nouvellement créés élaborent des prévisions à partir des données hydrométriques, pluviométriques et des prévisions de Météo-France pour les cours d'eau surveillés par l'Etat. Ces prévisions sont envoyées aux préfectures qui informent les maires concernés et mobilisent si nécessaire les moyens pour gérer les crises. Elles sont accessibles à tous via des cartes de vigilance (www.vigicrues.ecologie.gouv.fr).

• La sensibilisation et l'implication des riverains

Les efforts pour l'information des riverains seront poursuivis par une meilleure diffusion de données :

- techniques : sur les adaptations à apporter pour réduire la vulnérabilité de leurs biens,
- géographique, en indiquant les zones à caractère inondable,
- d'urgence en donnant des consignes de protection aux riverains.

Quelle que soit l'information diffusée sur l'action des pouvoirs publics et/ou sur les conseils en cas d'inondation auprès des riverains, aucun message ne sera intégré si la population n'est pas convaincue d'être concernée par le risque inondation. Il faut donc développer et entretenir une culture du risque auprès des riverains du Rhône.

DIREN Rhône-Alpes Délégation de Bassin Rhône-Méditerranée Equipe pluridisciplinaire Rhône

Directeur de publication : Emmanuel De Guillebon

Rédaction et coordination : Aurélie Roy et Isabelle Allard 208 bis rue Garibaldi - 69003 LYON Tél.: 04 37 48 36 14 Fax.: 04 37 48 36 11

E-mail: equipe.rhone@rhone-alpes.ecologie.gouv.fr

Conception et réalisation : Agence Naturine Impression: IDMM N° ISBN: 2-11-095241-5

Collection "Connaissance" - CNS-66

